

## LES CURIOSITÉS DU DÉPARTEMENT

Chaque mardi, zoom sur une particularité de la Gironde que vous ne connaissiez peut-être pas

## Deux cabanes d'agrément



La cabane 53 (au premier plan) a été reconstruite au cours de l'hiver 2007/2008. ARCHIVES B.D.

Les deux cabanes tchanquées (du gascon chancas, pour échasses), construites en bordure de l'île aux Oiseaux, sont devenues des symboles du bassin d'Arcachon.

Si la première a bien été édifiée en 1883 par un ostréiculteur, Martin Pibert, pour surveiller ses parcs à huîtres, les deux actuelles étaient de simples refuges d'agrément, construites après la Seconde Guerre mondiale, alors que la première n'existait plus, laminée par une violente tempête en 1943. Il n'en reste aujourd'hui que quelques piliers en bois, visibles à marée basse.

En 1945, un charpentier menuisier d'Arcachon, Monsieur Landry, s'est mis en tête de bâtir une nouvelle cabane tchanquée, sur le modèle de la première, quelques dizaines de mètres plus loin. Teinte marron aux volets rouge, elle porte le numéro 51 et les descendants du sieur Landry en ont toujours la jouissance. Trois ans plus tard, en 1948, Julien Longau, entrepreneur en bâtiment et maire adjoint aux

travaux de La Teste-de-Buch, a obtenu lui aussi l'autorisation d'assembler planches et poutres pour disposer de sa propre cabane tchanquée, presque à l'emplacement de la toute première. C'est la cabane 53, aujourd'hui aux volets blancs.

## L'une gérée par la commune

Son petit-fils, Jean-Claude Perrière, a raconté les vacances en famille jusqu'en 1988 dans cet ailleurs incroyable. Après le décès de sa tante, la dernière a avoir reçu le droit d'occupation, le conservatoire du littoral en a attribué la gestion à la Ville de La Teste-de-Buch, en 2005.

En effet, il faut savoir que ces cabanes sont édifiées sur le domaine public maritime, comme 40 des 50 cabanes (sans pilotis) construites sur l'île aux Oiseaux, et que leurs occupants sont titulaires d'une AOT (autorisation d'occupation temporaire). Devant l'état de délabrement de l'édifice, la municipalité de La Teste et son ancien maire (PS), JeanFrançois Acot-Mirande, ont décidé de la déconstruire et de la reconstruire à l'identique, dans le courant de l'hiver 2007/2008, occasionnant 600 000 euros de travaux. Une simple pièce, agrémentée d'une cheminée, entourée d'une galerie et accessible par un escalier.

La Ville projetait d'en faire un musée. Idée balayée, au printemps, par le nouveau (et toujours) maire (divers droite) de La Teste, Jean-Jacques Eroles. Il pointait les « contraintes » pour se rendre sur l'île, le bateau, les marées, ou encore le nombre limité de personnes, en l'occurrence 19, à pouvoir séjourner ensemble sur la cabane. Un appel a projets a toutefois été lancé.

L'endroit fait rêver. Les plaisanciers y amarrent toujours leur bateau, surtout l'été. Le festival des Escapades musicales a même donné un concert avec un piano sur une barge, au pied de la cabane. Un piano sur échasses est ainsi devenu l'image du festival.

**Bernadette Dubourg**